



DEVENEZ ARCHITECTE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

CONDUISANT AU **DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE**

OUVREZ VOS PERSPECTIVES

En s'appuyant sur vos acquis, cette formation offre une mise à niveau de votre expérience, dans un lieu de rencontres et d'échanges dédié à l'enseignement et à l'apprentissage.

Une fois le diplôme d'État d'architecte acquis, vous pourrez ensuite être formé à la maîtrise d'œuvre par l'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), vous inscrire en doctorat ou dans une spécialisation.

UNE FORMATION ARTICULÉE AVEC VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Tout au long du cursus, la formation vient nourrir votre pratique professionnelle, et inversement. C'est cet apport conjoint qui fait de la formation professionnelle continue au diplôme d'État d'architecte, un parcours complet qui ouvre vos horizons tout en restant enraciné dans le concret.

DES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

- Architecture et représentation : Projet et analyse,
- Histoire et culture architecturale,
- Sciences sociales et humaines,
- Langues,
- Éco-conception : Fondamentaux de la basse consommation, outils d'aide à la conception environnementale,
- Approfondissements techniques et informatiques : dispositifs constructifs et matérialité, sensibilisation à l'utilisation du BIM,
- Un voyage pédagogique.

La formation professionnelle continue de l'ENSA de Strasbourg se distingue par un **enseignement orienté vers la construction écologique et l'éco-conception**.

DEUX CYCLES, DEUX DIPLÔMES, QUATRE ANNÉES DE FORMATION

1^{er} cycle - Licence: 900h encadrées sur 2 ans, menant au diplôme d'Études en architecture [DEEA].

2^{ème} cycle - Master: 900h encadrées sur 2 ans, menant au diplôme d'État d'architecte [DEA].

DE SEPTEMBRE À JUIN

→ 34 semaines selon le calendrier universitaire

→ Les vendredis de 14h à 22h et les samedis de 8h à 17h

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Bien que réservée aux professionnels, la formation est totalement intégrée à l'école et les étudiants en cursus continu bénéficient du même encadrement pédagogique que les étudiants en cursus initial, avec l'apport complémentaire et l'expertise d'intervenants extérieurs.

L'encadrement couvre l'ensemble des champs de l'architecture et de l'aménagement du territoire et comprend à la fois des praticiens et des enseignants-chercheurs.

Les participants à la formation ont accès à la bibliothèque de l'école, au fonds audiovisuel, aux conférences, aux salles informatiques, à la salle de traceurs HD, au laboratoire de fabrication numérique (équipé de machines de découpe laser et d'imprimantes 3D) et au laboratoire de simulation de lumière naturelle.

PROFILS CONCERNÉS

- Toute personne exerçant une activité en collaboration ou sous l'autorité d'un architecte ou plusieurs architectes.
- Techniciens supérieurs, ingénieurs en bureau d'étude, maîtres d'œuvre en bâtiment, artisans, chefs de chantier, conducteurs de travaux, collaborateurs d'architecte, etc.

FORMER VOS COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS, C'EST :

Vous entourer de personnes hautement qualifiées et disposant de compétences et de savoirs actualisés sur la culture et les techniques de l'architecture.

Développer un nouveau rapport de confiance et de compétences dans toutes les phases du projet.



CANDIDATER

Vous justifiez d'une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture ou de la construction, sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes. Vous êtes en activité (CDD ou CDI) sous l'autorité d'un architecte ou d'un bureau d'architectes pendant toute la durée de la formation.

ACCÈS EN CYCLE LICENCE - 2 ANS

Vous n'avez **pas de diplôme**, mais vous avez exercé une activité professionnelle dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, pendant 8 ans,

OU Vous êtes **titulaire du Baccalauréat**, et justifiez de 6 ans d'expérience professionnelle*,

OU Vous êtes **titulaire d'un Bac+2**, et justifiez de 4 ans d'expérience professionnelle*,

*: dont au minimum 3 ans d'expérience professionnelle sous l'autorité ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes.

→ Vous pouvez candidater en 2^{ème} année de Licence d'études en architecture pour **validation de vos acquis et de l'expérience professionnelle** et accéder aux **épreuves d'admission** (mathématiques, culture générale, projet), puis un **entretien d'admission**.

ACCÈS EN CYCLE MASTER - 2 ANS

Vous êtes **titulaire du diplôme d'Études en architecture**

OU Vous êtes **titulaire d'un diplôme de 2^{ème} cycle des études d'architecture français**, et avez au minimum 3 années d'expérience professionnelle sous l'autorité ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes. (ou 5 si ce diplôme a été obtenu en formation continue),

OU Vous êtes **titulaire d'un diplôme international reconnu en France**, et avez 5 années d'expérience professionnelle sous l'autorité ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes.

→ Vous pouvez candidater en 1^{ère} année de Master d'études en architecture pour **validation de vos acquis et de l'expérience professionnelle** et un **entretien d'admission**.

DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE

Frais de dossier: 38 euros (aucun remboursement possible)

- CV et Lettre de motivation
- Copie des diplômes obtenus
- Copie des certificats de travail
- Preuve d'une activité professionnelle sous l'autorité d'un architecte (attestation originale signée par l'architecte sous l'autorité duquel l'expérience a été réalisée)
- Preuves d'une activité professionnelle de 8, 6, 4 ou 3 ans
- Attestation sur l'honneur de la conformité des pièces
- Portefolio personnel

CALENDRIER DE CANDIDATURE

Du 9 janvier au 19 mars 2025 Candidatures en ligne sur www.strasbourg.archi.fr (lien en page d'accueil du site)

Avril à juin 2025 Épreuves d'admission écrites et orales

Juin 2025 Résultats

TARIFS 25/26

1700 EUROS / AN

POUR LES STAGIAIRES QUI S'AUTOFINANCENT

3900 EUROS / AN

POUR LES STAGIAIRES QUI BÉNÉFICIENT

D'UNE PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME

DE FINANCEMENT

DEVIS SUR DEMANDE

TROUVER UN ORGANISME DE FINANCEMENT

Pour vos droits à la formation via votre **Compte Personnel de Formation (CPF)**: www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/consulter-mes-droits-formation

Transitions Pro (ex Fongecif) Grand Est ou autres régions: www.transitionspro-grandest.fr et www.transitionspro-bfc.fr

OPCO Atlas: www.opco-atlas.fr (anciennement FAFIEC, entreprises et salariés des services financiers et du conseil)

AGEFIPH: www.agefiph.fr (personnes en situation de handicap)



EN 2025, REJOIGNEZ LA 13^{ÈME}
PROMOTION DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE !

Plus de dates et d'informations:

www.strasbourg.archi.fr/formations/fpc

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

ENSA DE STRASBOURG

www.strasbourg.archi.fr/formations/fpc

La formation professionnelle continue menant au diplôme d'État d'architecte s'adresse aux personnes déjà engagées dans la vie active travaillant en collaboration ou sous l'autorité d'un architecte.

Organisée sur 4 ans, elle s'appuie sur la pratique professionnelle de chaque étudiant et est une formation théorique et pratique. À l'ENSA de Strasbourg, elle est particulièrement orientée vers l'éco-construction et le développement durable.

Contact

France QUÉMAREC

Responsable administrative

+33 (0)3 88 32 25 93

france.quemarec@strasbourg.archi.fr

École nationale supérieure

d'architecture de Strasbourg

6-8 boulevard du président Wilson

BP10037 67068 STRASBOURG cedex

UAI 0670186N | SIRET 19670186600010



"J'ai commencé la FPC avec plein de certitudes; j'en ai perdu de nombreuses durant les quatre années d'études; j'en suis sorti avec davantage de justesse. Humainement une formation intense: la joie de se retrouver chaque vendredi, les voyages d'études, les nuits blanches et les soulagements d'après rendus... Soutien mutuel des «collègues» indispensable au suivi de cette formation, qui nécessite un fort investissement personnel. La FPC est une réelle voie d'accès au diplôme d'architecte, et non une formation initiale écourtée: elle prend en compte les expériences et parcours de chacun, les valorise, tout en y inculquant la culture du projet, indispensable à la pratique de l'architecture. Les enseignants, très disponibles, et les méthodes pédagogiques adaptées à un public de professionnels, contribuent à la qualité de cette formation."

Joël RASOLOVOAVY, associé DACOM Architecture

Diplômé en 2017

"La formation professionnelle continue m'a permis d'acquérir un registre d'apprentissage pour fabriquer une méthode de projet, une démarche architecturale de représentation, de communication, d'apporter une dynamique de fabrication, de l'aventure, du plaisir, de la désobéissance parfois. Elle a été pour moi un fil conducteur marqué de réflexions, de critiques, de remise en question pour permettre un travail plus instinctif, sincère, poétique, où la réalité n'altère plus les idées. Elle m'a sensibilisée à l'éco-construction, à la relation des bâtiments avec l'environnement immédiat, au choix des procédés et produits de construction pour un chantier propre, à faible nuisance, à l'éco-gestion, gestes verts, gestion de l'eau, des énergies, des déchets, de l'entretien et maintenance, au confort hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif, à la santé, aux conditions sanitaires, à la qualité de l'air, de l'eau."

Géraldine KIEFFER, co-gérante Esprit d'archi

Diplômée en 2017